

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
A L'ASSOCIATION GRAVELINES TRIATHLON

Madame Karine VANDERSTRAETEN, expose au conseil :

L'association Gravelines Triathlon a organisé le 12 avril 2026, une étape du Grand Prix de Duathlon du Championnat de France des clubs sur le site du PAarc des Rives de l'Aa.

Ce Championnat de France des clubs a rassemblé les 16 meilleurs clubs féminins et masculins composés d'athlètes Nationaux et Internationaux.

Le classement général, à l'issue des 5 étapes permettra de décerner :

- le titre de Champion de France des Clubs de 1^{ère}/2^{ème}/3^{ème} division
- l'accès en 1^{ère} division aux 3 premiers clubs du classement général de 2^{ème} division
- l'accès en 2^{ème} division aux 3 premiers clubs du classement général de 3^{ème} division

Gravelines est la 2^{ème} étape de ce Championnat de France des clubs.

Cette manifestation a réuni au total plus de 600 athlètes et 500 visiteurs. Le club de Gravelines Triathlon était représenté avec son équipe féminine de division 1.

Aussi, compte-tenu de l'intérêt pour la ville d'accueillir un tel événement qui a rassemblé plus de 600 athlètes sur la journée et afin d'aider l'association Gravelines Triathlon à faire face aux dépenses importantes liées à l'organisation de cet événement, il est proposé de lui verser une subvention exceptionnelle de **4 000 €**.

La commission municipale « Administration Générale - Finances - Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer l'avenant à intervenir ;
- La dépense sera imputée à l'Article **65748** – Fonction **3** - Sous-Fonction **3272** du Budget ;
- **ADOpte A L'UNANIMITE.**

FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 16 JUIN 2026
POUR EXTRAIT CONFORME,



Le Secrétaire de Séance,

Julien VEYER



Le MAIRE,

Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le **23 JUIN 2026**

Mis en ligne sur le site de la Ville le **23 JUIN 2026**

Conseil Municipal convoqué le : 10 juin 2026

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU MARDI 16 JUIN 2026 - 18h00

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Monsieur Julien VEYER Adjoint au Maire

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Christian DEVOS, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Valérie GENEVET, Monsieur Julien VEYER, Adjoints au Maire.

Madame Aurore DEVOS, Madame Anabelle SALA, Monsieur Antoine ASSICE, Monsieur Julien GERAERT, Monsieur Patrick CIROT, Madame Marie-Christine SOYEZ, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Lise BLANCKAERT, Madame Patricia JEZIOROWSKI, Madame Sophie COUDEVILLE, Madame Peggy GUILBERT, Madame Nadia AMAR, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Gaëtan LEDOUX, Madame Audrey VERPLAETSE, Monsieur Nicolas MOUCHERON, Monsieur Jean-Baptiste GARDES, Monsieur Billy THERY, Madame Tiffany DEVAUX-GERAERT, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Monsieur Daniel WILMOT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Monsieur BOONEFAES,
Monsieur Laurent NOTEBAERT, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame VERSTRAET,
Madame Christelle DENEUVILLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur VEYER,
Monsieur Daniel BOLLE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur ASSICE.

Démissionnaires :

Madame Jennifer COUSYN, Conseillère Municipale.